

**CONSTRUIRE SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES (DUER)****Niveau 1*****Acquérir la capacité à établir et à actualiser son DUER*****➤ Public visé :**

Exploitant responsable de salariés CUMA.

**➤ Programme :**

1. Connaître et comprendre le DUER : la législation, les obligations, l'intérêt et ses spécificités CUMA :
  - Présentation générale du DUER : historique, législation, démarche globale et intérêt du DUER au-delà du simple aspect administratif,
  - La spécificité CUMA : qui est impliqué dans la mise en place du DUER, les particularités liées à l'aspect collectif CUMA : que doit-on analyser et que doit-on répertorier dans un schéma collectif d'exploitants et de dispositifs salariaux divers ?
2. Présentation de la méthodologie de réalisation DUER:
  - La démarche globale
  - La démarche dans les structures multi-sociétales liées (cadre CUMA)
3. Savoir élaborer un DUER sur ordinateur
  - Sélection des activités exercées par le salarié
  - Identification des tâches pour chaque activité
  - Identification des situations à risques ou des risques par tâches

**➤ Intervenants :**

Sophie FAURE, animatrice à la F. Cuma des Charentes et intervenant de la MSA des Charentes spécialiste de la prévention des risques.

**➤ Méthodes et moyens pédagogiques:**

- Apports théoriques, techniques et méthodologiques, outils informatiques supports
- Visite site d'une Cuma employeuse de main d'œuvre en support pour établir un DUER type,
- Exercices pratiques,
- Travail en groupe et individuel.

**➤ Informations pratiques :**

Durée : 7h00 (1 journée)

Lieux : en fonction des inscrits,

Participation demandée pour l'ensemble du stage et par stagiaire (hors repas et déplacements qui restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur) :

- sans participation des fonds de formation (pour les employeurs et pour agriculteurs qui ne sont pas éligibles VIVEA) : 210 €
- pour les agriculteurs éligibles VIVEA : 42 €